



c/o ibW Bildungszentrum Wald
Postfach 52
CH-7304 Maienfeld

www.foret-de-montagne.ch

Contrôle de la stratégie du CSM

14 juin 2016, ibW BZWM

Résumé des résultats

Version du 27.2.2017

Participants

Beat Annen (BA); François Bossel (FB); Stefan Brühlhart (sbr); Reto Hefti (RH); Jürg Fröhlicher (JF); Giorgio Walther (GW); Lukas Glanzmann (Igl); Samuel Zürcher (szü).

Excusé: Roland David

Objectif du contrôle de la stratégie

Le changement de direction du CSM s'est opéré début 2015 et la phase de transition s'achèvera à la fin de l'année. Cela représente un moment favorable pour examiner l'orientation et la stratégie actuelles du CSM et les modifier là où cela s'avère pertinent. L'objectif de la rencontre n'était pas de les redéfinir fondamentalement. Ce serait en effet une démarche peu adéquate, étant donné les résultats de l'enquête de l'automne 2014, qui avait révélé un haut degré de satisfaction et très peu de critiques. Mais il s'agissait tout de même de se demander ce qui devrait être modifié compte tenu de la situation actuelle ou des évolutions pressenties pour ces 5 à 10 prochaines années.

Objectif de ce résumé et prochaines étapes

Le présent résumé a été discuté et mis au net à la séance du groupe d'accompagnement de février. Il joue un rôle avant tout interne. En outre, la partie «Tâches et objectifs du Centre» (encadré p. 2) est destinée à être utilisée pour la communication du CSM et le document doit être mis à disposition des personnes intéressées sur le site. En cas de besoin, les membres du groupe d'accompagnement présenteront les résultats à leur CIC régionale.

Il est prévu désormais que tous les deux ans, le groupe d'accompagnement réexamine la question d'éventuels changements de cap.

Point de départ / bases de discussion

Il n'existe pas de stratégie explicite pour le CSM. La base de discussion utilisée pour le contrôle de la stratégie est l'aperçu suivant, élaboré à partir du portrait figurant sur le site et du descriptif de poste du responsable du Centre.

Tâches et objectifs du CSM

Le Centre de sylviculture de montagne CSM...

- *s'occupe de sylviculture et de disciplines étroitement liées dans le domaine des forêts de protection et des forêts de montagne en Suisse,*
- *organise et accompagne des offres de formation continue pour les ingénieurs et les gardes forestiers,*
- *conseille et soutient les gardes et les ingénieurs forestiers dans leur recherche de solutions à des problèmes sylvicoles en forêt de montagne et de protection,*
- *promeut le transfert d'expériences et de connaissances entre la recherche, l'enseignement et la pratique, ainsi qu'entre les praticiens; cherche le dialogue personnalisé avec les forestiers de tous bords,*
- *entretient les contacts et la collaboration avec les services forestiers cantonaux, les instituts de recherches et d'enseignement suisses et étrangers, le Centre de compétence en sylviculture (CCS), les spécialistes de secteurs apparentés et le Groupe suisse de sylviculture de montagne GSM,*
- *documente les expériences et les observations au service de la pratique et présente les nouvelles connaissances de façon facilement accessible,*
- *collecte les publications et les informations spécialisées de façon ciblée et les met à disposition de la pratique,*
- *participe au développement des connaissances et instruments les plus importants pour la sylviculture de montagne et les soins aux forêts de protection,*
- *élabore du matériel d'information en collaboration avec des journalistes en vue des activités de relations publiques,*
- *aborde de façon proactive de nouveaux thèmes et développements,*
- *oriente ses activités en fonction des besoins pratiques de l'économie forestière et de l'enseignement.*

Résumé des résultats

La liste ci-dessus est considérée comme adéquate et peut continuer d'être utilisée en la forme. Les résultats de la discussion, résumés ci-dessous, apportent des compléments et des précisions sur divers sujets.

Formation continue:

- La mise sur pied de cours et d'ateliers de terrain reste la tâche centrale du CSM.
- Les cantons souhaitent en règle générale des rencontres «internes», en lien avec des objets situés dans le canton. A l'avenir, un effort sera fait cependant pour proposer des rencontres intercantionales, afin de promouvoir les échanges.

Orientation thématique:

- La sylviculture est clairement prioritaire, mais les secteurs apparentés tels que la planification, la récolte du bois, la gestion d'entreprise/l'économie doivent aussi être intégrés. C'est indispensable pour assurer le lien avec la pratique.
- L'analyse des effets sur des placettes témoins doit rester un sujet central et faire l'objet d'une attention particulière.
- Les réflexions liées à l'économie en forêt de protection sont à développer et à propager activement.
- Le CSM doit également intégrer l'évolution de la société et de la technique dans ses réflexions, comme le recul de la population dans les vallées alpines périphériques, l'avancée de la forêt sur les surfaces agricoles en montagne, l'urbanisation croissante, la numérisation.

Evolutions dans le secteur forestier:

- De nombreux gardes et ingénieurs forestiers aujourd'hui actifs bénéficient de plusieurs décennies d'expérience. Durant les 10 ans à venir, la situation va changer drastiquement (vague de départs à la retraite). Dans 10 ans, par exemple, 50% des membres actuels du GSM seront partis à la retraite. Cela modifiera fortement la situation du CSM et tendra à lui donner davantage d'importance.
- Comme les gardes forestiers, aujourd'hui déjà et plus encore dans le futur, sont et seront seuls à décider des mesures sylvicoles à prendre, les informations du Centre sont à concevoir en majorité pour des professionnels sans formation académique.
- L'évolution future des institutions d'enseignement et de recherche est incertaine en ce qui concerne la dotation en personnel, les ressources et l'orientation (p. ex. succession de Peter Rotach à l'EPFZ).

Formation:

- Le CSM doit sensibiliser les institutions de formation au sujet des besoins, des insuffisances et des lacunes observés dans la pratique et leur transmettre ainsi les attentes des cantons.
- Le CSM devrait garder la vue d'ensemble sur les contenus transmis par les différentes institutions de formation et intervenir au besoin pour les harmoniser.
- La Fédération sylvicole suisse représente un cadre adéquat à cet effet.

Participation à des projets de recherche et de développement:

- Il est important que le CSM puisse participer à certains projets dont la thématique est étroitement liée à ses tâches: cela lui permettra de développer ses compétences techniques et aussi d'introduire le point de vue de la pratique dans la recherche.
- La participation à de tels projets ne fait pas partie des tâches prioritaires du CSM et, au vu des ressources en temps limitées, ne doit pas dépasser un seuil raisonnable. Le CSM doit s'assurer que ses tâches principales ne soient pas délaissées. Il s'agit donc de viser des participations qui sont d'une grande utilité tout en demandant peu de temps. Le CSM ne doit

prendre qu'exceptionnellement la direction de projets d'une certaine ampleur, et cela uniquement en lien avec ses tâches prioritaires.

- Le CSM décide lui-même de la pertinence d'une participation en fonction de l'importance du projet et des ressources disponibles (budget, programme annuel). Des participations importantes sont à discuter si possible à l'avance avec le groupe d'accompagnement.

Transfert de connaissances/ documentation des expériences:

- C'est un besoin avéré des praticiens forestiers que d'être mis au courant des expériences faites en sylviculture, de discuter des exemples concrets et de recevoir des conseils et astuces très pratiques (p. ex. Notices pratiques). Il ne s'agit pas seulement de connaissances mises à disposition sur la toile (p. ex. catalogue de connaissances): le CSM devrait davantage livrer activement les connaissances aux praticiens.
- Il est également souhaité que les résultats des nouvelles expériences soient condensés et propagés, sur la base des connaissances collectées, analysées et présentées par le CSM.
- Le réseau actuel, composé des responsables de cours des cantons et de membres du GSM, est adéquat en vue de la diffusion de ces informations.
- Une tâche importante de transmission consiste également à présenter les nouveaux (et anciens) résultats de la recherche de façon concise et facilement compréhensible.
- Les articles publiés par Wald & Holz/La Forêt restent un moyen de diffusion adéquat.

Assurance qualité et politique forestière:

Le CSM devrait représenter en quelque sorte la «conscience sylvicole» pour les forêts de montagne en Suisse. Il doit être un instrument utile aux cantons, leur permettant de mettre le doigt sur des faiblesses, des développements problématiques ou encore des défis à venir. Cette tâche incombe au cercle des spécialistes (tels le groupe d'accompagnement du CSM, la CIC, des organes spécialisés ou certains services forestiers). Les activités de politique forestière ne sont pas du ressort du CSM, mais doivent impérativement être discutées avec le groupe d'accompagnement.

Relations publiques:

Vu les ressources limitées ainsi que les priorités et compétences-clés existantes, les activités de relations publiques du CSM sont à considérer comme tâche secondaire. Comme les messages varient d'un canton à l'autre et que les services forestiers cantonaux sont les plus proches des groupes cibles importants (décideurs de la politique et de la société), les possibilités d'action du CSM sont limitées. Mais il continuera d'apporter sa contribution, que l'on peut diviser en deux domaines:

Produits finis destinés à atteindre directement leur groupe-cible:

- Newsletter: l'effet des newsletters est incertain et les opinions sur cette publication sont très divisées. Il est prévu de poursuivre leur publication, mais seulement tous les deux ans environ et si possible sur un thème ou événement d'actualité. Les cantons sont à informer assez à l'avance d'une nouvelle parution, afin qu'ils puissent l'intégrer dans leur communication. L'appellation «newsletter» et la présentation pourraient éventuellement être modifiées. Le CSM pourra consulter des professionnels de la communication au besoin. Il est prévu de poursuivre le travail avec une «équipe de rédaction» où plusieurs cantons seront représentés. Une newsletter est programmée au premier semestre 2017 sur le thème des changements climatiques (actualité: clôture du programme de recherche Forêt et changements climatiques).
- Site internet www.foret-de-protection.ch: à conserver et actualiser. Ce site est une source d'information également pour les forestiers.
- Articles dans les médias: le CSM s'efforce de profiter des occasions qui s'offrent ou de s'en créer.

Moyens auxiliaires pour les services forestiers:

- La Boîte à outils «Médias – forêts de protection» reste à disposition.
- Comme on trouve beaucoup d'idées de relations publiques (aussi pour la forêt) sur internet (grâce aux moteurs de recherche), il ne faudra que très peu de ressources pour trouver et propager de bons exemples.
- Une base d'information peut-être très utile serait la publication, sur le site, de chiffres clés liés à la forêt de protection.

Collaboration avec le groupe d'accompagnement et rédaction de rapports:

- Aucun changement n'est nécessaire. Maintenir le volume de travail au minimum actuel, afin de consacrer le plus possible de moyens aux tâches prioritaires.

Croissance:

- L'éventail des tâches du Centre est très large au regard des moyens limités à disposition. Actuellement, il n'est pas prévu d'accroître sensiblement le nombre de postes. Mais cela peut s'imaginer à moyen terme. C'est pourquoi il faudra reposer la question d'une éventuelle croissance dans quelques années.

Maienfeld, 17.8.2016, szü et Igl, version du 27.2.2017